

07 MAI 2021

07 MAI 2021

Stade d'EAUX VIVES Port d'EPINAL

Ne pouvant lire les 130 pages du dossier,

Je vous prie de trouver ci-dessous mes remarques.

- Le Port d'Epinal, est un site partiellement privilégié pour les familles, les promeneurs, les personnes âgées et cyclistes. Par beau temps, la forêt est très importante. C'est le seul parc de la ville présentant le SECURITE pour la famille.
- Le stationnement étant déjà saturé, qu'en sera-t-il avec une nouvelle activité? Rien n'est prévu pour le stationnement.
- L'investissement pour cette nouvelle structure (5.315.093 HT) même financé par du subvention est totalement disproportionné pour favoriser un seul club-sportif!!!! A la place de réaliser ce stade d'eaux vives, il est été préférable de répartir cette somme, en réalisant du équipement sportif aux petites communes. Cela serait apprécié des habitants qui se sentent oubliés par rapport à la prédominance d'Epinal.
- L'argument de la rentabilité économique sera très limitée après 2024, les manifestations sportives se déroulent souvent un dimanche... et les communes trop éloignées du stade.
- Pour alimenter ce stade, le débit de la Moselle sera-t-il suffisant, les périodes de sécheresse sont de plus en plus fréquentes surtout avec le réchauffement climatique?

- Avez-vous prévu si la muraille sonore que devront supporter les riverains, en face des pompes même que 35 h/jour.
- En dehors de l'utilisation de cette structure, en eau le parcours sera vide, donc que du béton se offre aux yeux des promeneurs.
- Que vont penser les éprouvés quand ils constateront que la moitié de l'espace vert sera remplacée par du BÉTON. !!!
- Il est connu que le coût du fonctionnement est toujours sous évalué, alors que les recettes sont toujours sur estimées. 110.000 € par an alors que les mois d'hiver ne produisent rien de net.
- conclusion.
le projet me présente que des éléments négatifs.
Pour un coût beaucoup trop élevé
la C.A.E me montre pas grand chose de cette réalisation
Améliorée pour la ville d'Éproulé.

Hidal
7.05.2021